

L'ASSOCIATION IFAK MÈNE
UNE POLITIQUE
PROFESSIONNELLE
ACTIVE EN FAVEUR DE
LA PHARMACIE
INDÉPENDANTE

Ce qui génère une grande
valeur ajoutée pour
la pharmacie suisse

DONT TOUTES LES OFFICINES DU PAYS PROFITENT DEPUIS 1991

L'Association IFAK représente les intérêts économiques des pharmaciens de Suisse et de la Principauté du Liechtenstein, ce qui profite à toutes les pharmacies et pas uniquement aux membres de l'Association IFAK.

Voici les motivations et les objectifs de l'Association IFAK



Elle encourage une utilisation coordonnée des technologies numériques et de l'informatique dans les officines



Elle traite et communique sur tous les thèmes de la politique professionnelle



Elle sensibilise les leaders d'opinion et le public aux questions de santé et à l'évolution du cadre de la politique de la santé



Elle défend l'indépendance de la profession et la garantie d'un rendement économique

Les défis actuels dans le monde de la pharmacie

- Prix des médicaments et marges sont sous pression
- Des organisations publient des études douteuses et incorrectes au détriment des pharmacies
- Les chaînes de pharmacies prolifèrent
- Les pharmacies par correspondance sont soutenues par les caisses maladie
- Des médecins subvertissent la législation

3-min.info - le porte-voix politique de la pharmacie indépendante

La plateforme de communication 3-min.info est active depuis 2006. Au cours des dernières années, elle est devenue un canal d'informa-

tion très respecté et apprécié dans le secteur de la santé et compte un nombre stable d'abonnés. Depuis 2018, la plateforme communautaire également à nouveau en français.

L'objectif principal de 3-min.info est de fournir aux pharmaciens des arguments solides contre les mythes et demi-vérités publiées au sujet du secteur de la santé.

L'association IKAK poursuit des plans et des projets concrets pour une expansion encore plus professionnelle de 3-min.info. Cette plateforme offre les meilleures opportunités pour rendre le travail des pharmacies visibles aux yeux du public, mieux que ne le font souvent les médias et les politiciens.

EN TANT QUE MEMBRE DE L'ASSOCIATION IFAK, VOUS BÉNÉFICIEZ DE :

L'utilisation gratuite ou d'un avantage tarifaire sur de nombreux services

Les avantages suivants sont compris dans la cotisation.

- Assurance CAP de protection juridique pour l'entreprise assurance de protection juridique privée, famille et circulation
- Portail d'information pharmaVISTA de HCI Solutions SA
- Plateforme de communication sécurisée HIN
- Plateforme de prix PPO Prix Public Optimal
- E-facturation avec IFAK DATA SA

La valeur de ces avantages dépasse de loin le montant de la cotisation!

Paquet de prestations, coût annuel	Non client d'IFAK DATA (autre centrale de facturation ou facturation directe)			Facturation avec IFAK DATA respectivement NOVENTI Service		
	Prix pour membre de l'associa- tion	Valeur de la prestation	Economie	Prix pour membre de l'associa- tion	Valeur de la presta- tion	Economie
Cotisation à l'association IFAK	750.00			750.00		
Protection juridique CAP pour l'entreprise (au minimum)	0.00	400.00	400.00	0.00	400.00	400.00
Protection juridique CAP privée, famille et circulation	185.00	396.00	211.00	185.00	396.00	211.00
pharmaVISTA	60.00	325.00	265.00	60.00	325.00	265.00
HIN *	144.00	240.00	96.00	120.00	240.00	120.00
E-facturation avec IFAK DATA** Taxe de base annuelle Coût annuel pour Ø 10'000 factures (CHF 0.43 par facture au lieu de CHF 0.55)				180.00 4'300.00	216.00 5'500.00	36.00 1'200.00
Plateforme de prix PPO Frais annuels	1'440.00	1'680.00	240.00	1'440.00	1'680.00	240.00
Total	2'579.00	3'791.00	1'212.00	7'035.00	9'507.00	2'472.00

* En cas de facturation directe, l'abonnement annuel est de CHF 190.00

** Les clients de NOVENTI Service bénéficient du rabais de 9 centimes par facture en cas d'adhésion à l'association



**Gratuit :
Assurance de protection juridique d'entreprise**

L'assurance protection juridique d'entreprise est gratuite pour les membres de l'association IFAK. Les primes sont payées par l'association. En souscrivant l'assurance en tant qu'entreprise individuelle, la prime est au minimum de 400 CHF par an. Elle est généralement plus élevée, selon le résultat d'exploitation et le nombre d'employés.



**Préférentiel :
Assurance de protection juridique privée, famille et circulation**

En complément à l'assurance de protection juridique d'entreprise, tous les membres de l'association IFAK peuvent souscrire une assurance de protection juridique privée, famille et circulation à des tarifs préférentiels. Cela signifie qu'eux et leurs proches vivant en ménage commun bénéficient également d'une protection juridique au quotidien, dans leur vie privée. Cette assurance comprend désormais des prestations en espèces pour les émoluments d'écriture. Il est également possible de souscrire une couverture complémentaire de protection du propriétaire.



**Préférentiel :
Portail d'information pharmaVISTA de HCI Solutions SA**

pharmaVISTA permet aux professionnels d'accéder facilement, en ligne, aux données scientifiques et commerciales sur les produits pharmaceutiques et parapharmaceutiques. Les membres de l'association IFAK payent 60 CHF au lieu de 325 CHF pour l'abonnement annuel.



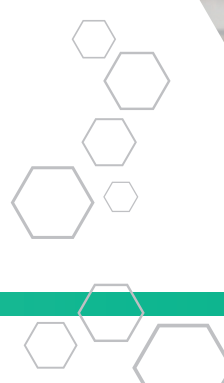
**Préférentiel :
Abonnement HIN IFAK – protection des données sur Internet**

Les pharmaciens sont souvent en contact avec des médecins, des hôpitaux, des homes et des caisses d'assurance maladie. Cela passe toujours plus par des courriels. Pour assurer la protection des données, la plateforme HIN permet une communication sécurisée via Internet avec tous les prestataires de services et les patients, dans le respect des exigences légales. Les membres de l'association IFAK bénéficient d'un abonnement spécial, l'association IFAK participant aux coûts.



**Préférentiel :
Plateforme de prix PPO Prix Public Optimal**

La plate-forme de prix PPO (Prix Public Optimal) calcule les prix de vente optimaux des produits LIMA et non-LS en utilisant des algorithmes éprouvés. En plus de la marge, la détermination du prix comprend l'analyse et l'examen de critères de décision importants, tels que la vitesse de rotation des produits. Les membres de l'association IFAK obtiennent PPO à un tarif préférentiel.



RETOUR SUR LES ACTIONS DE L'ASSOCIATION IFAK

- L'Association IFAK est membre d'importants organes du système de santé, par exemple en tant que délégué à pharmaSuisse ou de membre de l'AGPI, et y représente les intérêts du pharmacien indépendant.
- En collaboration avec pharmaSuisse, l'Association IFAK a joué un rôle décisif dans l'élaboration du contrat avec les caisses maladie.
- L'Association IFAK est intervenue avec succès sur l'obligation d'indication des prix et a élaboré des directives et des recommandations. L'étiquetage des prix des médicaments ne doit pas obligatoirement avoir lieu déjà dans le tiroir, mais seulement immédiatement avant la remise.
- L'association IFAK a clarifié l'application de la TVA.
- Grâce à l'intervention de l'Association IFAK, l'OFSP a été chargé de publier une liste permanente de tous les médicaments susceptibles d'être affectés par des baisses de prix. De plus, nous avons veillé à ce que le pharmacien soit remboursé par l'industrie pour toute perte sur stock. L'association IFAK a développé un programme permettant de récupérer aisément les pertes sur stock.
- L'Association IFAK a déposé une pétition concernant « L'importation des médicaments ». La voie demandée dans la pétition a été suivie par le Conseil fédéral. De nouvelles dispositions d'application ont été émises pour l'importation de médicaments étrangers par les pharmacies.
- L'Association IFAK a participé activement à la rédaction des directives sur la protection des données.
- La plateforme de prix PPO est la réponse de l'association IFAK à la réglementation selon laquelle les prix de vente ne peuvent plus être communiqués, le pharmacien devant calculer lui-même chaque prix.
- L'Association IFAK a recueilli avec succès 1000 signatures avec sa pétition pour le maintien de pharmINDEX. Certaines entreprises pharmaceutiques ne voulaient plus participer au financement de pharmINDEX, de sorte qu'il aurait été lacunaire ou rapidement incomplet. Ce qui aurait entraîné pour les pharmacies des recherches laborieuses dans diverses sources, principalement sur Internet.
- L'Association IFAK analyse régulièrement et déconstruit les pseudo-études de Santésuisse sur les marges élevées des pharmaciens.
- Des demandes d'adaptation de prix LIMa ont été soumises à l'OFSP, de sorte que le prix des bandelettes de test de la glycémie n'a pas été une fois de plus réduit. Une petite augmentation a même été obtenue. En outre, l'Association IFAK a fourni des documents au Conseil fédéral et a démontré que le surveillant des prix s'était trompé dans son analyse de la LIMa. Le Conseil fédéral a donc assuré à l'Association IFAK qu'elle pourrait présenter son avis lors de la révision de la LIMa.
- L'Association IFAK a contrecarré une campagne de publicité des pharmacies par correspondance, soutenue par des caisses d'assurance maladie, en éditant un dépliant d'information destiné aux clients. Le dépliant fournissait une information factuelle sur les méthodes publicitaires douteuses utilisées par les pharmacies par correspondance.
- L'Association IFAK s'engage, en collaboration avec IFAK DATA SA, pour assurer que les pharmaciens ne soient pas laissés pour compte dans les futurs projets de e-santé en ligne et dans le dossier électronique du patient.



Adhérez à l'association IFAK et soutenez ainsi également votre avenir :

Complétez le formulaire d'inscription, que vous pouvez télécharger dès aujourd'hui sur www.ifakverein.ch et envoyez le par poste à: Association IFAK, Rue de Boujean 162, Case postale 6045, 2500 Bienne 6, ou par courrier électronique à: info@ifakverein.ch.

Frais

Droit d'entrée unique	CHF 250.00
Cotisation	CHF 750.00
Abonnement pharmaVISTA	CHF 60.00

Tous les prix s'entendent hors TVA.